

## **La dette, la dette, la dette... et les préventions de notre directeur !**

Le poids de la dette nous a régulièrement été opposé par notre Directeur, pour justifier les sacrifices auxquels nous devons consentir. Les suppressions d'emplois dans la fonction publique et singulièrement dans notre administration, et les restructurations et fermetures de services qu'elles induisent, se trouvent ainsi légitimées, « parce que la dette ! ».

### **« Parce que la dette ! »**

Nous avons eu l'occasion dans différentes instances de répondre à cet argument fallacieux qui sert une visée dogmatique anti-services publics et anti-fonctionnaires. Pour preuve, lorsqu'il s'agit de faire des cadeaux fiscaux (suppression de l'ISF, 4Md€, mise en place de la flat tax sur les revenus du capital, 1,5 Md€, fin de l'exit-tax, 800M€, pérennisation des niches fiscales, 86 Md€, et du pacte de responsabilité, 41Md€ ...) qui coûtent « un pognon de dingue », il n'est plus question de dette !

Alors, que notre DDFiP, censé défendre les intérêts de ses agents et de ses services, s'en prévale, à chaque fois qu'est critiquée la politique mise en œuvre à l'égard de notre administration, nous navre au point que nous estimions utiles ces précisions :

### **« La dette en France représente 98% du PIB ! »**

D'abord sur la présentation du poids de la dette !

On annonce l'apocalypse quand on soutient que la dette en France représente 98 % du PIB ! C'est vrai, mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que dire cela n'a aucun sens.

Le PIB est, en effet, la richesse produite par le pays sur un an ; or, la moyenne de détention d'un titre de dette de l'État est de 7 ans et 336 jours (donnée Agence France Trésor, de mai 2018). Dès lors, si l'on rapporte notre dette publique au PIB du pays sur 7 ans, on tombe à 14%, bien loin des 98%, brandis par les caudataires de l'ordre ultra-libéral.

Imaginez qu'on rapporte votre emprunt immobilier à vos seuls revenus d'une année !?

C'est exactement ce que nos experts de la dette font, lorsqu'ils la ramènent au PIB.

Comme dirait l'autre l'argument « fait pshiiittt !!! ».

Ensuite, parce que la garantie ultime de la dette d'un Etat, ce n'est pas la richesse produite par le pays tout entier sur un an. La garantie ultime, c'est l'existence, ou pas, d'un patrimoine public total supérieur à la dette, car cela signifie que l'Etat détient davantage qu'il ne doit.

C'est d'ailleurs la raison première pour laquelle la France, pays doté d'un très vaste patrimoine public (infrastructures, immobilier, entreprises publiques...), est considérée par les prêteurs comme un emprunteur sûr, quand des pays pauvres dépourvus de patrimoine public sont considérés comme des emprunteurs à risque.

C'est aussi pourquoi, les mesures présentées comme de saine gestion de vente tous azimuts de notre patrimoine immobilier ou de nos entreprises publiques n'ont économiquement pas de sens, puisqu'elles diminuent notre solvabilité globale.

Ceux-là même qui prétendent réduire la dette, pour justifier leur politique anti-sociale n'en sont plus à une contradiction près en souhaitant dilapider le patrimoine public.

Enfin et surtout, ce qui ne résiste pas aux promoteurs du "parce que la dette !", c'est l'argument selon lequel ces saignées dans nos dépenses publiques seraient de nature à réduire conséquemment le niveau de la dette.

Imaginons, qu'à la faveur d'une politique austéritaire sans précédent, nous dégagions un excédent budgétaire d'environ 1 % de PIB et que nous le consacrons au remboursement de la dette, il nous faudrait 100 ans pour y parvenir !

Monsieur Le Directeur, vous ne faites rien moins que propager cette orthodoxie libérale, lorsque vous tentez de justifier nos suppressions d'emplois et les fermetures de services qui en résultent.

Certes, elles découlent de la volonté d'un chef d'État démocratiquement élu ; certes, vous êtes fonctionnaire tenu d'appliquer les directives de nos élites administratives et politiques ; certes, tout cela s'impose à nous... mais au moins seriez-vous avisé de ne pas vous en faire le chantre !

## **Sans transferts sociaux, il y aurait 23,6 % de pauvres**

Pour le reste, rappelons que les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, qu'ils remplissent très largement, avec les aides sociales tant décriées, leur vocation de redistribution des richesses dans notre pays.

Cette redistribution diminue sensiblement la pauvreté. Sans transferts sociaux, il y aurait eu en France 23,6 % de pauvres en 2016 ; après transferts, selon Eurostat, ce taux s'établit à 13,6 % de la population, bien en dessous de la moyenne européenne (17,3 %), de l'Allemagne (16,5 %), du Royaume-Uni (15,9 %) ou encore de l'Italie (20,6 %). La France est deux fois moins inégalitaire que les Etats-Unis.

Dans le même temps, les mesures destinées aux plus riches n'ont cessé de s'amplifier depuis les années 80, pour atteindre des niveaux records. En 2015, en France, 11 % du revenu national est accaparé par les 1 % les plus riches. Pour quel résultat probant ?

Enfin, rappelons les conclusions de l'audit citoyen sur la dette publique :

*« Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques.*

*Mais ce discours ne résiste pas à l'examen des faits. Dans ce rapport nous montrons que l'augmentation de la dette de l'État ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans. Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'Etat s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises. Du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches fiscales et sociales, la part des recettes de l'État dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans. »*

Au total, concluait ce rapport en 2014, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs.

De quoi faire taire les esprits échauffés qui pensent que la réduction de la dette passe par la suppression des postes de fonctionnaires ou la privatisation de la SNCF.

À bon entendeur !